

- Indiquer les moyens de contacts (salle de tutorat, adresse email,...).
- Présenter le plan de l'université.
- Expliquer le LMD.
- Décrire l'organisation des enseignements du L1.
- Préciser les modalités d'évaluation et d'orientation des étudiants.
- Préparer les étudiants à la méthode de travail en examen.
- Signaler que les notes ne sont pas négociables.
- Apprendre à respecter les décisions d'un jury.
- Signaler le droit au recours.

Les séances de méthodologie seront favorisées au début: prise de notes, gestion du temps, travail en groupe, etc.

L'implication des étudiants est nécessaire à la réussite du tutorat, le tuteur doit les encourager à assister aux rencontres hebdomadaires.

Le tuteur doit prendre en compte l'aspect psychologique (soutien, encouragement, conseil).

Le tuteur devra faire acquérir aux étudiants l'autonomie nécessaire à leur réussite en s'assurant qu'ils sont capables de:

- Ecouter et apprendre.
- Prendre la parole et se faire comprendre.
- Chercher et trouver l'information.
- S'intégrer dans un groupe de travail.
- Organiser les tâches en fonction des objectifs.
- Organiser son travail sans l'aide du tuteur.
- Etudier en l'absence d'enseignant.
- Identifier ses lacunes et les prendre en charge.
- Analyser un échec, chercher la raison et mettre en place de nouvelles méthodes.

Le tuteur rédigera un rapport mensuel pour synthétiser les problèmes et décrire les solutions obtenues ou proposées ainsi que des propositions d'amélioration.

Texte réglementaire :

<https://www.mesrs.dz/textes-reglementaires>

Liens utiles:

<http://www.cuniv-naama.dz>

<https://www.mesrs.dz>



Centre universitaire SALHI Ahmed Naama
Institut des lettres et des langues
Département des langues étrangères
Filière de Français



Guide du tuteur

Année universitaire: 2021/ 2022

Dépliant réalisé par : REMMAS Bqghdqd et
HAMITOU Yousra

Qu'est-ce que le tutorat ?

Le tutorat est un acte volontaire dont l'objectif est de favoriser l'intégration des étudiants au sein de l'université. Il s'agit d'un soutien personnalisé pour acquérir l'autonomie nécessaire pour la poursuite des études supérieures.

Qui est le tuteur ?

Le tuteur peut être un enseignant, un étudiant de master ou de doctorat, qui met ses compétences et ses savoir-faire au service des nouveaux étudiants de première année.

A qui s'adresse le tutorat ?

Le tutorat s'adresse principalement aux inscrits en 1^{ère} année de licence (L1).

Mission du tuteur :

La tâche du tuteur diffère de celle de l'enseignant. Sans se substituer à l'étudiant, les missions et les activités du tuteur revêtent quatre principaux aspects :

- Informatif et administratif,
- Pédagogique,
- Technique et méthodologique,
- Psychologique.

1- L'aspect informatif et administratif : (Accueil, Orientation et Médiation) :

1-1-L'accueil :

L'étudiant trouve auprès du tuteur une personne qui est toujours à son écoute et qui l'aide à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre à l'université qu'il découvre pour la première fois.

1-2 L'orientation :

L'étudiant qui entre à l'Université dont il ignore les structures, le fonctionnement, et les méthodes d'enseignement doit être guidé et orienté dans " l'espace et le temps" : amphithéâtres, salles de TD, bibliothèque, rectorat, facultés, locaux des associations d'étudiants, etc.

1-3 La médiation :

L'étudiant peut être conseillé par le tuteur pour les démarches qu'il doit entreprendre auprès des différents services de l'université. Il sera aussi sensibilisé au rôle du délégué.

2- L'aspect pédagogique (Apprentissage de l'organisation du travail personnel) :

L'accompagnement consiste à aider l'étudiant dans l'organisation de son travail personnel. On lui apprendra à :

- Prendre des notes.
- Relire ses cours.
- Préparer ses travaux pratiques.
- Chercher et consulter des ouvrages.

L'aspect méthodologique et technique (Initiation aux méthodes de travail universitaire et utilisation des outils et supports pédagogiques) :

Pour guider les étudiants dans leurs démarches, le tuteur leur proposera de travailler en petits groupes pour :

- Revoir le cours,
- Préparer les TD et TP,
- Faire des recherches bibliographiques.

Il leur apprendra à utiliser au mieux les ressources documentaires :

- Consulter les ouvrages disponibles à la bibliothèque, les photocopies, etc.
- Utiliser Internet de manière rationnelle pour la recherche d'informations ou de cours en ligne.



4-L'aspect psychologique (stimulation et motivation à poursuivre son parcours de formation) :

Bien que le tuteur n'ait pas une formation de psychologue, mais il peut :

- Ecouter l'étudiant et créer une relation de confiance.
- Fournir un soutien et des conseils personnalisés.
- Valoriser les acquis et l'encourager à les améliorer afin de réussir ses études.
- Encourager et rassurer l'étudiant.
- Réduire le sentiment d'isolement chez certains étudiants (source de blocage, de découragement et d'abandon).
- Cultiver une vision positive de l'avenir.

Modalités

Les rencontres tuteur-étudiants devront être organisées **tout au long du premier semestre, elles prendront fin après les examens du semestre 1**. Par souci de déontologie, le tuteur devra éviter toute forme de familiarité ou de paternalisme. Il restera à l'écoute des étudiants, programmera des séances thématiques et fournira un planning par trimestre. Une importance particulière sera accordée aux séances du début de l'année universitaire, période où les nouveaux étudiants ont le plus besoin d'accompagnement et de suivi.

Voici un ensemble de points qui devront être pris en compte dans la procédure d'accompagnement pédagogique et que le tuteur jugera nécessaire en fonction de la situation de ses apprenants.

Les séances seront consacrées à l'accueil et à l'intégration des étudiants à la vie universitaire. Au fil de ces séances, le tuteur pourrait :

- Préciser son rôle et définir l'objectif du tutorat.
- Etablir le planning des rencontres.
- Commenter le "Règlement intérieur de l'étudiant".